

Déclaration en matière de stratégie Erasmus

Notre établissement est un lycée d'enseignement technique et professionnel qui dispense des formations de niveau Bac+2 en BTS Assistant de Manager, Assistant de Gestion, Communication, Tourisme et Économie Sociale et Familiale et Bac +3 en DE Économie Sociale et Familiale.

Du fait des référentiels de ces formations professionnelles et technologiques, il est difficile pour nos étudiants d'effectuer une mobilité d'étude au cours de leurs 2 années de BTS ou de l'année de DECESF. Il est plus pertinent pour eux de garder cette possibilité dans le cadre de leur poursuite d'études. Par contre, le stage de première année, d'une durée de deux mois en BTS, convient parfaitement à une mobilité de stage, aussi est-ce autour de cet objectif que sont concentrées la plupart de nos activités Erasmus.

1/Mobilité de stage privilégié:

L'évaluation de ce temps de stage à l'étranger donne les résultats suivants :

- une élévation du niveau linguistique
- une maturation dans les recherches de stage futures
- une autonomie et une responsabilisation
- une qualité globale de la personne de l'étudiant améliorée : pratique réflexive, développement des compétences, ...

2/Choix des partenaires:

Les contacts pour trouver des stages en entreprise pour les étudiants du lycée ne sont pas pris par une institution d'enseignement supérieur intermédiaire, des tentatives ayant échoué.

Nos partenaires sont des entreprises avec lesquelles les enseignants de LVE entretiennent des contacts et qui accueillent des stagiaires chaque année ou des organisations avec lesquelles les étudiants ont des contacts.

Les stages des BTS AM se situent majoritairement en Europe, principalement au Royaume-Uni, en Espagne, en Italie et à Malte. Il y a des stages au Pérou pour les BTS tourisme, au Cameroun, à Madagascar pour les BTS ESF et les DECESF.

Un partenariat avec l'Université de Palerme a pris forme à partir de contact et d'échange avec un lycée italien:

- Mobilité d'une enseignante du lycée au sein de cette université en 2007.
- Accueil une première étudiante pour un semestre en 2008,
- Accueil du coordinateur du département lettres et philosophie en 2009 pour une mobilité d'enseignement.
- Accueil pour un semestre 2 étudiantes italiennes de 2009 à 2011.

Nous pourrons à nouveau accueillir des étudiants italiens dès la transcription du nouveau BTS Tourisme en ECTS.

De part la spécificité des BTS et du DECESF, cycles courts avec des périodes de stages, nous recherchons des partenaires en capacité de nous fournir des lieux de stages courts et/ou qui pourraient accueillir nos étudiants dans le cadre d'une poursuite d'études.

Il faut également que nos formations présentent un intérêt pour nos partenaires, et souvent les étudiants entrants combinent trois mois de cours et deux à trois mois de stage, pour lesquels notre aide est sollicitée.

La stratégie de l'établissement en matière de coopération internationale est basée sur :

-une politique de l'établissement : l'ouverture à l'internationale est un des axes forts de l'établissement depuis longtemps, pour TOUS. Initiée en lycée, stimulée par les sections européennes mais adressée à tous, elle se poursuit en études supérieures.

-la future nouvelle déclinaison des formations Bac + 2 en ECTS. Le travail a été réalisé en 2007 mais les BTS ont été réformés, nécessitant une nouvelle traduction en ECTS qui se ferait à l'échelon national. Conformément à l'arrêté du 25 août 2011 relatif aux diplômes d'état de Conseiller en Éducation Sociale et Familiale, nous avons transposé cette année l'ensemble de la formation en ECTS. Le catalogue de cours de DECESF et la transposition en ECTS est actuellement en cours d'instruction par la DRJSCS.

-des rencontres de délégations étrangères et des projets pédagogiques issus de l'établissement qui peuvent constituer le levier pour entrer en contact avec l'enseignement supérieur étranger.

Actuellement, le lycée a pour objectif d'élargir des partenariats avec d'autres pays :

-Un projet de partenariat au Monténégro se construit avec un lycée en lien avec une université, pour une mobilité d'élèves, d'étudiants et de professionnels.

-Un projet de coopération avec 3 autres pays (Roumanie, Canada, Cameroun) est actuellement en cours et va se poursuivre sur l'année 2013-2014, mais il ne rentre pas dans le cadre des projets de coopération Erasmus.

Un des objectifs est de déboucher sur des partenariats à plus long terme et pour lesquels des projets de coopération pourront être mis en place, soit pour poursuivre l'action, soit pour mettre en place de nouveaux outils. L'ouverture aux pays tiers est cependant nécessaire dans ce cas.

La déclinaison des BTS en ECTS au niveau national va favoriser la transparence du parcours et surtout la compréhension de ces études qui conduisent au BTS.

A partir de là, la visibilité du parcours sera accrue au niveau international. Les mobilités entrantes et sortantes n'en seront que facilitées.

1/Améliorer la qualité de l'enseignement supérieur pour préparer la mobilité des étudiants :

Pour les professeurs, la préparation à cette mobilité oblige à certaines exigences de niveau en matière de langues et de disciplines professionnelles.

De plus en plus de conférences sont données en langues vivantes étrangères pour exposer davantage les étudiants aux LVE. Il s'agira de les développer davantage. La politique du choix de l'enseignement d'une deuxième langue vivante est forte dans tous les BTS.

L'ouverture à l'international concomitamment aux objectifs des référentiels réformés nécessite une autre posture de l'enseignant : à savoir un travail d'équipe incontournable, un accompagnement personnalisé des étudiants, comme c'est le cas en BTS Assistant de Manager dans le cadre des ateliers métier qui préparent aux stages à l'étranger de manière très pratique. Les entretiens de progrès, l'examen Europro constituent des facteurs de qualité de l'enseignement supérieur. Il s'agira aussi d'initier les nouveaux enseignants à cette ouverture à l'international.

Pour les étudiants, elle constitue un vrai enjeu de formation et de préparation à l'insertion professionnelle. Nous constatons également que le stage à l'étranger constitue une motivation essentielle pour des jeunes qui doutent parfois de leur orientation et qui retrouvent dans ce projet de nouvelles ambitions.

2/ Faire le lien entre l'enseignement supérieur et les entreprises :

L'expérience professionnelle acquise par les étudiants à l'étranger est aussi à transférer au retour dans les entreprises françaises, bretonnes pour la plupart, soit au 2ème stage soit dans le cadre d'une insertion. L'objectif est d'instaurer un échange de pratiques même dans de « petits » gestes professionnels, ce qui permettra un élargissement de points de vue et pourra constituer un facteur de développement de la qualité.

Cette mobilité permet aux étudiants d'améliorer leurs compétences linguistiques, sociales et professionnelles. Elle constitue un tremplin pour une poursuite d'études réussie, voire pour certains d'entre eux, un semestre d'études à l'étranger en L3.

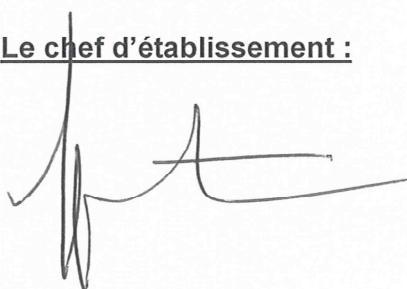
3/Améliorer la gouvernance et le financement:

- Organiser la répartition des compétences et des tâches entre les enseignants de LVE, les enseignants de matières professionnelles pour la recherche des stages.

- Développer les partenariats possibles avec les universités étrangères (européenne, internationale) et élargir la prospection à l'ensemble des formations des BTS possibles.

Le financement : poursuivre une répartition qui soit la plus juste possible pour les étudiants, entre les différents types de subvention : Région, Erasmus, OFAJ, AGEFA,

Le chef d'établissement :



Françoise GAUTIER

